

LE MOT DU MAIRE

PIERRE SUZZARINI

Nous entrons dans la préparation budgétaire. De grandes orientations vont être prises pour les années futures.

Les études PVD se terminent avec la signature d'un contrat de réhabilitation/résilience du territoire entre l'état, le département, la CCT et nous. Je vous rappelle les grands axes : une rénovation énergétique des bâtiments publics, des opérations sur l'habitat ancien pour le revaloriser et le remettre sur le marché du logement, l'avancée du programme de Pré-Colombon, la création d'un tiers-lieu à la place de la trésorerie que nous venons d'acquérir auprès de la CCT et de l'Espace culturel, la création d'un nouvel espace public place de la mairie devant ces mêmes bâtiments, un travail sur l'apaisement de la circulation au centre bourg. Monsieur le préfet va venir à Mens en décembre pour signer le document cadre de ces opérations.

Nous avons également une lisibilité sur les travaux de la rue des Alpes avec une première tranche au printemps 2023 et une deuxième à l'automne.

Une programmation de travaux de voirie ; la route de Ser-Clapi est financée pour cette année et la route de Foreyre suivra l'année suivante.

Des travaux de rénovation de la piscine alors que nous avons déjà changé les pompes cet été 2022. Nous avons vendu à la CCT les bureaux que nous avions dans le bâtiment des Sagnes pour permettre à l'expérimentation territoire zéro chômeurs de longue durée de se déployer pleinement. Nous signons enfin l'acquisition du terrain de l'ex-silo au prix initialement prévu alors que l'entreprise Oxyane en désirait plus.

Après la sécheresse que nous venons de subir, des travaux sur l'amélioration des captages et des réseaux en général vont aussi être budgétés. Nous attendons cette fin d'année

le rendu de l'étude sur le captage de la Vanne et le réservoir des Brachons avant travaux. Une piste d'accès a été réalisée.

Comme vous le savez, une pollution naturelle due à une présence animale a impacté une partie de notre réseau d'eau. Le nécessaire a été fait avec le suivi de l'agence régionale de santé. Une distribution d'eau a été effectuée pendant cette crise.

Nous allons procéder à l'extinction de l'éclairage public à la fin de l'année après des travaux techniques et une signalétique des points potentiellement dangereux.

Tout est réfléchi en passant au crible de la transition, du changement climatique et de l'intégration sociale. Ces thématiques transverses étant les orientations obligatoires d'une future société tenable et accessible.



Park(ing) Day à Mens, Place de la Mairie © Matthieu Avrain

en Bref !**QUELQUES-UNES DES ACTIONS DES COMMISSIONS ET DES ÉLU.ES****FORÊT :**

- Première réunion avec les communes de Châtel en Trièves et Saint-Jean-d'Hérans dans le cadre de l'arrêté de boisement pour lancer la commission interterritoriale (CIAF).

URBANISME ET TRAVAUX :

- Formation en urbanisme opérationnel sur les Opérations d'Aménagement et de Programmation (OAP) avec le CAUE.

- Animation au Pré Colombon autour de l'exposition, samedi 8 octobre : intéressantes discussions portant sur les grands axes du projet, le calendrier, la circulation, les différents types d'habitat, la complémentarité avec le centre-bourg, la préservation du cadre naturel.

- Réunion de la commission d'appel d'offres pour choix de l'intervenant pour les travaux sur les bâtiments communaux.

VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE :

- Rencontre avec le président du Football Club Sud Isère pour construire un abri prolongeant la buvette ; réflexion sur l'aménagement de l'étage des vestiaires en salle de réunion.

- Rencontre avec l'association « La France en courant » : leur demande est que Mens soit ville étape (c'est une course à étape de 180 à 200km en équipe prévue au mois de juillet). L'association organise une animation pour petits et grands, tout l'après-midi en attendant les coureurs.

MOBILITÉS :

- Fête du vélo : bonne participation familiale à la parade et à la balade avec une soixantaine de cyclistes, davantage avec les stands du matin. La sérigraphie et les réparations ont bien fonctionné.

VIE SOCIALE ET SOLIDARITÉ :

- Conférence territoriale des solidarités : attributions des logements sociaux, étude de l'offre et de la demande, travaux énergétiques.

AGRICULTURE ET ALIMENTATION :

- Accueil des étudiants d'AgroParisTech pour une enquête sur le Trièves concernant l'alimentation et l'agriculture.

GENTIANE VERNAY**RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU**

Actuellement, la commune de Mens procède à la relève des compteurs d'eau. Cette tournée s'étendra jusqu'à mi-janvier.

En cas d'absence lors du passage de l'employé municipal, veuillez compléter et retourner en mairie le formulaire laissé dans votre boîte aux lettres.

**La mairie vous remercie.****CCAS**

Colis de Noël pour les personnes âgées de 75 ans et plus : merci de remplir le questionnaire joint et le retourner à la mairie avant le 21 novembre.

À VOS AGENDAS !**À LA RECHERCHE DU PÈRE NOËL !**

Une lettre du Pôle-Nord est arrivée en mairie.

Le samedi 10 décembre, le Père Noël viendra se perdre dans les rues mensoise. Mais heureusement, nous serons aidés par ses lutins qui auront semé des papillotes sur leur chemin. Il paraît que ce soir-là, le ciel sera étincelant, et s'illuminera de mille couleurs.

RENDEZ-VOUS DANS LE TUM DE DÉCEMBRE, NOUS VOUS EN DIRONS BEAUCOUP PLUS !

4

Définition des axes stratégiques : opération de revitalisation du territoire



POINT D'ACTUALITÉ DU PROJET *PETITES VILLES DE DEMAIN*

Les études, co-financées par la Banque des Territoires se terminent et nous offrent des perspectives opérationnelles qui permettent aux élus de Mens de poser leur programmation jusqu'en 2026 et au-delà.

Cet ensemble d'actions sera co-validé par la préfecture, le Conseil Départemental et la Communauté de communes ; les représentants de ces institutions signeront le 16 décembre la convention d'Opération de Revitalisation Territoriale qui ouvrira officiellement le bal des opérations concrètes !

Il conviendra ensuite de trouver les financements *ad hoc* et mobiliser les partenaires. S'enchaîneront alors différents chantiers sélectionnés dans ce cadre parmi lesquels : la rénovation énergétique des bâ-

timents communaux, l'accompagnement des propriétaires bailleurs et occupants du centre-bourg, en lien avec l'ANAH, dans l'objectif d'atteindre des performances thermiques efficaces (OPAH-RU), la requalification d'espaces publics dont la place de la Mairie, l'ouverture d'un espace de travail partagé au cœur d'un tiers lieu qui prendra ses quartiers dans l'ancienne Trésorerie Publique, courant 2023.

D'autres opérations seront entreprises, dans le cadre de ce dispositif national, au gré des opportunités financières (appels à projets et appel à manifestations d'intérêt) si elles répondent aux enjeux de justice sociale et aux nécessaires stratégies de transformation et d'adaptation face à la crise climatique.

AMANDINE BOUTTIN-DELUS

RETOUR SUR 2 ÉVÉNEMENTS D'OCTOBRE :

1. LA PLACE EST À VOUS : 7 OCTOBRE

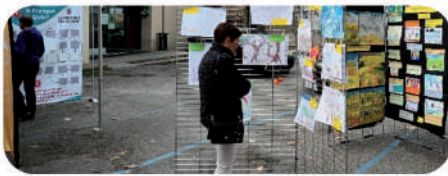


Qu'il était joyeux ce premier événement inspiré du Park(ing) Day !

Des habitants sont venus profiter des stationnements banalisés sur la place de la Mairie pour expérimenter une autre façon d'occuper cet espace public. Ici, un babyfoot, là des tricoteuses, des conteuses d'histoires, un espace pour mettre les mains dans la terre et contempler des végétaux, plus bas, une piste de danse, des expériences sonores, des papotages sur des transats, des virevoltes de volants de badminton au-dessus des rires d'enfants qui jouaient et coloraient le sol avec des craies.

2. JOURNÉE D'ACTION COLLECTIVE FACE AUX RISQUES NATURELS : 13 OCTOBRE

Parce que la préparation à la gestion des crises n'est pas qu'une affaire de professionnels et de spécialistes mais aussi l'exercice d'une citoyenneté active, la commune a souhaité s'engager dans le sillon de cette initiative d'Etat et a organisé sa 1^{ère} journée sur la résilience face aux risques naturels et technologiques. En début d'après-midi, Névé a animé des fresques du climat quizz et les habitants ont pu apprécier les travaux des enfants des écoles primaires présentés sur la place de la Mairie. L'enjeu de ce type d'évènement est d'activer, de nourrir, de partager une culture du risque et de l'entraide et de s'emparer de notre responsabilité individuelle (avoir le souci de soi et de ses proches) et collective (avoir le souci des autres) : c'est ce dont ont débattu les invités des tables rondes. Puis, une trentaine de personnes a participé aux échanges suite à la projection du documentaire d'E. Cappellin « Une fois que tu sais ».



De haut en bas

Tables rondes : SDIS, Gendarmerie, ONF, CLE/centrales villageoises, VP Dieulefit, labo de la Transition

Présentation des travaux des enfants des écoles primaires

Animation de fresques quizz par Névé

INFO :

Permanence PVD
(RDC de la TP) : mercredi 23 novembre de 16h à 18h.

1^{ÈRE} RÉUNION DE LA COMMISSION ÉGALITÉ DE GENRE

UN PETIT QUIZ POUR COMMENCER :

- Combien de femmes ont été ou sont présidentes de la république française ? Premières ministres ?
☐ 20% ☐ 30% ☐ 40% ?
- Y a-t-il plus d'étudiantes ou plus d'étudiants en France ? Et dans les études scientifiques ?
☐ 5%, ☐ 15%, ☐ 25% ?
- Y a-t-il plus de femmes ou d'hommes professeurs des écoles ? Professeur des universités ?
☐ 75 % ☐ 92 % ☐ 98 % ?
- Quel pourcentage de noms de rues féminins en France ?
☐ 4 % ☐ 8 % ☐ 12 % ?

La municipalité de Mens et la commission égalité de genre ont la volonté de créer une dynamique en partenariat avec celles et ceux qui souhaitent faire avancer ce sujet pour :

- ⇒ faciliter l'application du principe républicain de l'égalité de droit,
- ⇒ tendre vers un territoire apaisé, sans ascendant d'un genre par rapport à un autre,
- ⇒ accéder plus facilement aux fonctions politiques, à la représentation ou à des responsabilités publiques et à l'autonomie économique,
- ⇒ diminuer les violences,
- ⇒ installer une culture commune de l'égalité.

La première réunion aura lieu le mercredi 9 novembre à 18h salle Châtel à l'Espace culturel. Elle est ouverte à toutes et tous.

Ce sera le moment de réfléchir sereinement aux moyens à mettre en place pour atteindre ces objectifs.

CLAUDE DIDIER & MYRIAM GARAYT

0 présidente, 2 1^{ères} ministres, 20% de femmes maires, plus d'étudiantes, plus d'étudiants scientifiques, 4 femmes professeurs des écoles pour un homme, une femme professeure des universités pour quatre hommes, 15% de femmes cheffes d'entreprise de plus de 50 salariés, 98% de femmes agents de service des écoles, 4% de noms de rue féminins

RÉPONSES AU QUIZ

- AMÉNAGEMENT FONCIER - ARRÊTÉ DE BOISEMENT

En partenariat avec le département, les communes de Châtel-en-Trièves et Saint-Jean-d'Hérans, nous devons mettre en place une commission intercommunale d'aménagement foncier (CIAF).

Pour notre commune nous avons besoin de :

⇒ Deux propriétaires titulaires de biens fonciers non bâtis et un propriétaire suppléant qui seront élus au conseil municipal du 6 décembre 2022.

⇒ Deux propriétaires forestiers titulaires et 2 propriétaires suppléants qui seront désignés lors du même conseil.

Les autres participants seront sollicités par le département et la chambre d'agriculture.

Si vous êtes intéressés / concerné par cette commission, merci de vous faire connaître en mairie

secretariat@mens.fr - 04 76 34 61 21

Vous avez jusqu'au 6 décembre 2022 à midi !

MISSIONS DE LA COMMISSION :

- ⇒ agir pour favoriser une meilleure répartition des terres entre productions agricoles, la forêt, les espaces nature et de loisirs ;
- ⇒ assurer la préservation de milieux naturels et des paysages remarquables ;
- ⇒ prévenir des risques naturels.

Trois périmètres seront à définir :

- ⇒ un périmètre où le boisement sera libre ;

- ⇒ un périmètre interdit où semis, plantations et replantations d'essences forestières sont bannis ;
- ⇒ un périmètre réglementé où, le boisement est autorisé, soumis au respect de distances minimales de recul vis à vis des parcelles agricoles voisines.

INTÉRÊTS ET ENJEUX DE LA DÉMARCHE :

- ⇒ maintenir à la disposition de l'agriculture des terres qui contribuent à un meilleur équilibre économique des exploitations ;
- ⇒ préserver certains secteurs naturels afin d'éviter le boisement préjudiciable de ces espaces ;
- ⇒ prévenir les préjudices ou nuisances des boisements par rapport aux parcelles agricoles voisines, aux espaces habités, aux espaces de loisirs et aux voies affectées à l'usage public.

La réglementation des boisements¹ doit ainsi permettre de maîtriser l'extension des boisements plantés sur le territoire de la commune.

Pour Mens, nous nous appuyerons sur la commission communale agriculture alimentation pour débattre et avancer sur ce thème.

GILLES BARBE

1. La commune de Mens disposait d'un règlement de boisement depuis 1986 pour 5 années qui n'a pas été renouvelé.

ACCUEIL DES HABITANTS

La commission vie quotidienne a accueilli des nouveaux habitants et habitantes samedi 1^{er} octobre à l'Espace culturel de Mens.

Un bel échange avec les élus a eu lieu autour d'un apéritif.

Elles, ils ont raconté comment ils sont arrivés dans le Trièves, le Maire a présenté la commune.

Francesca qui travaille à l'accueil de Mixages (Espace de vie social de la communauté de communes du Trièves) a fait une présentation de la structure.

Rendez-vous l'automne prochain pour un nouvel accueil !



TÉLÉTHON 2022

- La commune de Mens par l'intermédiaire de la commission « vie quotidienne » et l'association Rochassac s'associent à l'occasion du Téléthon 2022, le samedi 3 Décembre.
- Présence sur le marché à partir de 8 h 00, pour proposer à la vente le traditionnel boudin que vous pourrez accompagner, de pommes cuites. Vin chaud ou café seront également à disposition pour vous réchauffer.
- Les bénéfices de ces ventes seront intégralement remis à l'AFM organisatrice de ces manifestations dans toute la France.
- Rappelons aussi que Le club Bel Âge organise un loto au profit du Téléthon le 1^{er} décembre 2022 à la salle des Sagnes à partir de 13h30.
- Nous comptons sur vous.



UNE PREMIÈRE MARCHE ROSE RÉUSSIE !

Quarante personnes ont participé à la première édition de la Marche Rose à Mens samedi 8 octobre, organisée par la commission vie quotidienne, avec le soutien de l'association « Rose Altitude ».

Un grand merci à elles ainsi qu'aux membres d'associations pour l'aide à l'organisation sur le parcours (Courir en Trièves et Séniors Filles du FC Sud Isère) et au CCAS de Mens pour sa participation financière.

Après s'être échauffés sur un madison, place de la mairie, les 40 marcheuses et marcheurs sont partis



sur un parcours de 4,5 ou 6,5 km en direction de Beaumet en passant par le chemin des Philosophes. À l'arrivée, une petite collation rose les attendait.

Les bénéfices d'un montant de 350€ ont été remis par le maire de Mens, Pierre Suzzarini, à l'association Rose Altitude.

Cette association soutient les personnes atteintes de cancer féminin sur les secteurs de la Matheysine et du Trièves. Elle œuvre également pour la prévention, le dépistage et la recherche dans la lutte contre le cancer féminin. Rendez-vous l'année prochaine pour la 2^e édition.

CALENDRIER DE L'AVANT-NOËL

MENSOIS, MENSOISES D'ICI ET D'AILLEURS !

L'an dernier, un collectif d'habitants de Mens ont initié un calendrier de l'Avant-Noël. Nous proposons de renouveler cet événement cette année et chacun d'entre vous est invité à y participer.

Le principe : du 1^{er} au 24 décembre à 18h, chaque soir, un rendez-vous est pris. Un habitant ou un collectif d'habitants nous accueille et nous offre un moment : boissons

chaudes, décorations de Noël, moment musical... Tout est possible tant que la convivialité est au rendez-vous !

L'occasion de rencontrer d'autres habitants, d'autres quartiers et de vivre un moment convivial pendant cette période des fêtes.

Contact :

- Cécil 06.84.41.25.80
- Stéphanie 07.66.05.99.18

REPAS RAVIOLES

L'AEP (Association d'Éducation Populaire) de Mens vous informe qu'elle fera son traditionnel « Repas Ravioles » le Dimanche 20 Novembre 2022 à 12 H30 à la Maison du Pont.

Pour les réservations, nous vous remercions de bien vouloir contacter :

Jean-Paul Chabert : 06 08 26 96 30 avant le 12 novembre 2022.



AUGMENTATION DU PRIX DE L'ÉNERGIE ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE : ET SI VOUS INSTALLIEZ DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES CHEZ VOUS ?

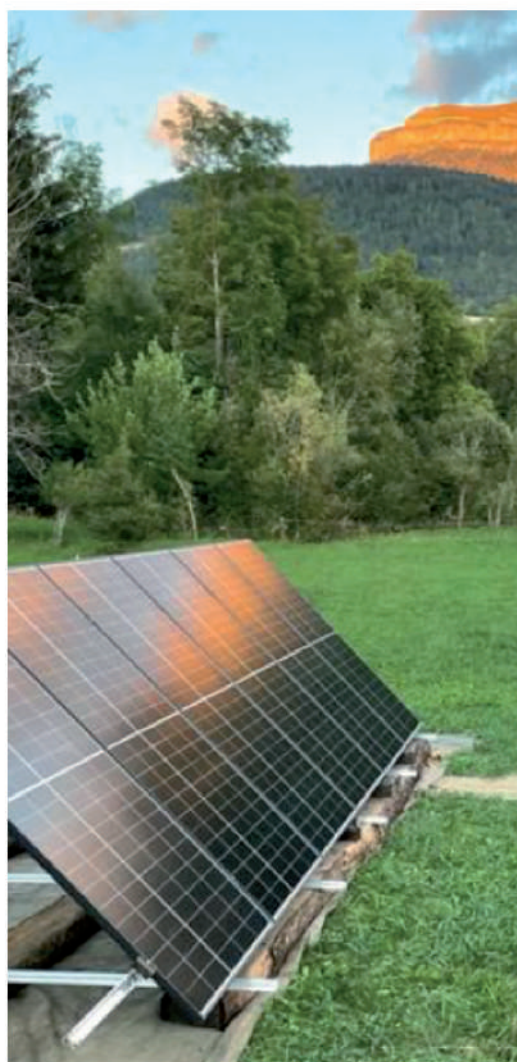
Les Centrales villageoises du Trièves vous propose une conférence (accès libre) mardi 15 novembre de 18h30 à 20 h à l'Espace culturel pour vous apporter tous les éléments utiles à votre réflexion: combien coûte un équipement d'autoconsommation, quelles sont les règles de calcul de la quantité d'électricité auto-consommée, comment optimiser et surveiller son installation et sa consommation ? Suis-je moi-même en capacité de réaliser cette installation? Quelle est la réglementation ?

Pour peu que vous ayez de la place en exposition tendance sud, sans ombrage, sur votre toit ou au sol, l'installation d'une petite centrale solaire (4 panneaux, 7m²) en autoconsommation est assez simple à réaliser pour une personne un peu bricoleuse.

Un investissement de 1600€ pour 4 panneaux, son onduleur et son dispositif de surveillance peut permettre de couvrir gratuitement jusqu'à 25% de sa consommation d'électricité pendant 20 ans ! Vous serez aussi moins exposé aux fluctuations du prix de l'électricité et davantage attentif à votre consommation électrique (sobriété).

Les Centrales Villageoises du Trièves vous proposent une démarche pragmatique et l'aide de ses bénévoles pour installer vos panneaux. Vous participerez ainsi, un peu, à la transition énergétique du Trièves !

<https://centrales-villageoises-du-trieves.fr/>



UNE NOUVELLE ENTREPRISE SUR LE TRIÈVES ! LE TRIÈVES A ÉTÉ OFFICIELLEMENT RETENU COMME TZCLD EN SEPTEMBRE 2022 ET VA CRÉER SON ENTREPRISE À BUT D'EMPLOI DE PEP'S TRIÈVES !

QU'EST-CE QU'UN TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD) ?

On embauche les personnes privées durablement d'emploi volontaires dans une ou plusieurs Entreprises à But d'Emploi (EBE) pour répondre à des besoins non satisfaits et non concurrentiels sur le territoire. Il s'agit d'emplois en CDI, sur la base du SMIC, à temps choisi et en tenant compte des compétences et des envies. Les salaires sont payés en se servant de l'argent dédié aux indemnités de chômage, complétés par les recettes des activités de l'EBE.

COMMENT L'ASSOCIATION PEP'S TRIÈVES EST-ELLE NÉE ?

Une démarche TZCLD en 2015 par deux Mensois en lien avec ATD Quart Monde n'a pas abouti mais a préparé le terrain. En 2018, la Communauté de Communes du Trièves (CCT), le département de l'Isère et sa Maison du Territoire réfléchissent à une candidature du Trièves à la 2^e loi TZCLD, rejoints par La Réserve, qui porte une structure d'insertion à Monestier de Clermont, puis par Pôle Emploi et la Direccte devenue depuis DDETS38. En mai 2019, la CCT vote le principe d'une candidature du Trièves en privilégiant des activités liées à la transition écologique et en juin 2019, un premier Comité Local de l'Emploi (CLE) rassemble une cinquantaine de Triévois : un tiers de demandeurs d'emploi, des élus, des artisans, des services sociaux, des associations et des habitants. Un animateur est embauché, la communication est lancée, des permanences hebdomadaires ont lieu à Monestier de Clermont et à Mens. Marie-Monique Robin vient présenter son film « Nouvelle cordée » (sur TZCLD) à Mens en septembre 2019 dans le cadre de *Quelle Foire !* (200 personnes).



Le 19 février 2021, l'association *Pep's Trièves* est créée. Son CA se réunit régulièrement ainsi que le CLE, des ateliers expérimentaux démarrent aux Sagnes avec des études de faisabilité. Le dossier de candidature est déposé en mars 2022.

En septembre 2022, le Trièves est habilité par le Ministère du travail comme Territoire Zéro Chômeur Longue Durée !

ET MAINTENANT ?

En octobre 2022, une 1^{ère} liste de 29 demandeurs d'emploi de longue durée, qui seront officiellement embauchés fin décembre 2022, est votée par le CLE, devenu l'instance de la politique de l'emploi du Trièves. L'objectif en 5 ans est d'embaucher une centaine de personnes privées durablement d'emploi grâce à l'EBE et une centaine d'autres via des structures plus classiques : insertion, entreprises ordinaires, auto-entrepreneurs.

Les premières activités validées par le CLE vont démarrer fin décembre au sein de l'EBE, dont l'équipe d'encadrement est prête, et qui comprend deux sites, à Mens aux Sagnes et à Monestier de Clermont : fabrication de lessive à la cendre, d'extraits fermentés pour le jardinage et l'agriculture, de cuirs de fruits, animations sur la santé, l'alimentation et l'environnement en lien avec l'Agence Régionale de Santé (projet porté par la commune de Mens), transformation de tissus et textiles de récupération, services à la population...

ET À MENS ?

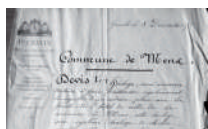
Depuis juillet 2021, Mens mobilise *Pep's Trièves* pour sa navette du marché les samedis matins d'été.

Pep's Trièves rassemble ! Si le projet vous intéresse, rejoignez l'association !

Pour plus d'informations :

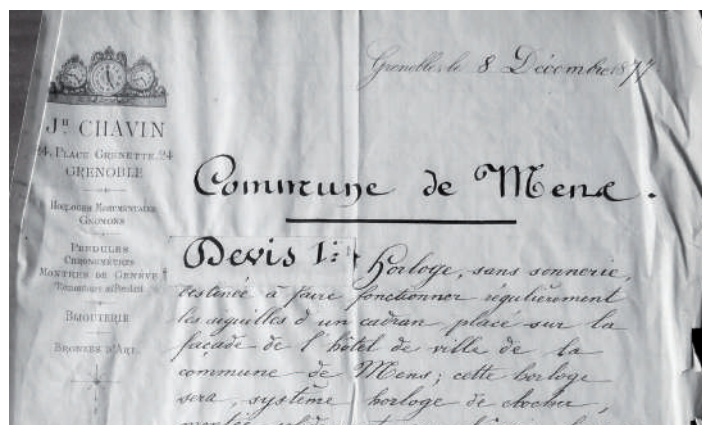
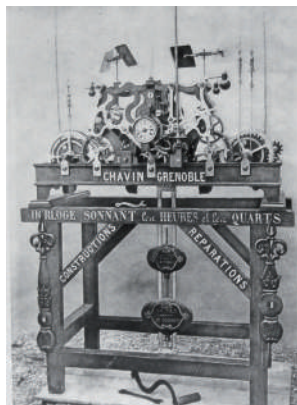
<https://peps-trieves.com>, suivez nous également sur Instagram et Facebook.

Contact : tzclد.trieves@gmail.com ; 07 66 71 52 29 (Sylvain)



À MENS, L'HEURE C'EST L'HEURE ! UNE HORLOGE PLUS UN CADRAN SOLAIRE SUR LA MAIRIE

Après l'horloge de l'église en 1872, c'est en décembre 1877 que la commune décide de s'équiper d'une horloge mécanique pour indiquer l'heure sur la façade de la mairie.



Devis de l'entreprise Chavin, et horloge actuelle

Curieusement c'est pendant la première guerre mondiale qu'est décidée la mise en place "urgente" d'un cadran solaire, sur proposition de Maurice Prim, astronome, à la condition que la dépense n'excède pas 50 Frs (délibération du 20 août 1916).

Ce sont les cartes postales anciennes qui nous révèlent que ceci a bien été effectué ! Par contre ce cadran n'existe plus sur les photographies de la mairie lors des cérémonies de la Libération en 1944.



Maurice Prim, issu d'une famille triévoise (St-Sébastien et Mens), a été directeur adjoint de l'Observatoire de Nice. Il a ainsi participé à la mesure de la vitesse de la lumière avec son chef Perrotin, et aux "controverses" qui ont suivi avec l'astronome Cornu, de Paris, de 1898 à 1908.

À gauche du balcon une sorte de calendrier, et à droite un cadran solaire classique. Le tableau de gauche est une correction en minutes indiquant l'écart mois par mois entre l'heure du méridien de Paris et l'heure solaire locale de Mens ! soyons précis...

Ce cadran solaire n'est pas le seul qu'il a conçu : on en connaît au moins deux autres, l'un à l'Hôpital militaire CSSRA de la Tronche, l'autre sur une maison à St-Martin-le-Vinoux.



Le cadran de l'Hôpital militaire de La Tronche restauré

Sources :
Archives mairie de Mens /délibérations du conseil
FDT cartes postales
Cadrans solaires de l'agglomération grenobloise CRSSA



MIXAGES

ESPACE DE VIE SOCIALE



MENS - ST BAUDILLE ET PIPET - CHÂTEL EN TRIÈVES - CORNILLON - TRÉMINIS - ST JEAN D'HÉRANS - PRÉBOIS - LAVARS
CLELLES - ST MAURICE EN TRIÈVES - CHICHILIANNE - LE PERCY - MONESTIER DU PERCY - LALLEY - ST MARTIN DE CLELLES

AGENDA MIXAGES NOVEMBRE 2022



DU 1ER AU 30 NOVEMBRE

EXPOSITION

« DES PORTRAITS
(ET UNE PAIRE DE CHAUSSURES) »
DE PHILIPPE MONCADA
DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H30
À MIXAGES

PERMANENCES AUX HABITANT-ES

Architecte Conseil
sur RDV : 04 76 34 44 29

ADIL (infos liées au logement)
sur RDV : 04.76.53.37.30

Espace Info Energie (AGEDEN)
sur RDV : 04.76.14.00.10

Permanence "Territoire Zéro
Chômeurs"
projet Pep's
infos : 06.73.69.55.57

Centre de planification familiale
avec une conseillère conjugale
Rendez-vous à caler avec le/la conseiller(e)
sur RDV : 04 76 81 47 04
ou cpef@ch-lamure.fr

SAMEDI 5 NOVEMBRE
CAFÉ DES PARENTS
DE 10H À MIDI
À O'TALON
CHÂTEL-EN-TRIÈVES

Pour échanger sur les sourires et les
craquages du quotidien.
Bienvenue à tous les parents du territoire !

LUNDI 7 NOVEMBRE
LE REPAS D'ISABELLE
VENEZ CUISINER AVEC EUX À MIXAGES
DÈS 10H OU JUSTE POUR DÉJEUNER.

CALENDRIER DE L'AVANT-NOËL
GRANDEUR NATURE
HABITANT-ES DU TRIÈVES
ORGANISEZ-VOUS !
INFOS MIXAGES : 04 76 34 27 02



Le rendez-vous des jeunes enfants et des parents en Trièves

PROGRAMME NOVEMBRE 2022

LE MERCREDI DE 9H30 À 11H30

À MIXAGES À MENS

Venez en famille rencontrer d'autres parents et enfants (0 à 6 ans) pour partager des moments d'échanges, d'activités ou de jeux.

⇒ MERCREDI 9 et MERCREDI 16 à Mixages, atelier découverte « Signes avec bébé », animé par des parents bénévoles ayant suivi la session 2021/2022

⇒ MERCREDI 23 à Mixages, atelier poterie avec Séverine Raphoz, potière

⇒ MERCREDI 30 à Mixages, temps de jeux et d'échanges

Contact : tdparents@laposte.net / 07 56 13 64 34

L'ATELIER MELOCOTON

L'atelier MELOCOTON vous invite au vernissage de son exposition : *Portes Fermées*, **le samedi 12 novembre 2022 de 10h à 21h à Mens aux Sagnes**.

Pour cette occasion, nous vous invitons à venir siroter un breuvage offert par nos soins, tout en admirant nos éblouissantes oeuvres qui orneront les murs. Toutes les créations seront disponibles à la vente !

Puis, à 20 h : Concert du fabuleux *Bast et son Planete Blues Band*.

Venez nous soutenir ! (On prendra volontiers les adhésions et les dons) et pourquoi pas, échanger sur la recherche d'un futur local... (les portes du local aux Sagnes se fermeront définitivement pour nous le 31/12/2022)

L'exposition sera visible jusqu'au 15 décembre 2022 pendant notre permanence du mercredi de 10h à 16h30

L'atelier MELOCOTON, c'est un atelier de créations visuelles créé début 2022 par Anselme et Sophie, deux artistes pluri-disciplinaires aux univers oniriques qui officient dans l'illustration, le graphisme et les fresques murales.

CE QU'ON A FAIT EN 2022 :

- ⇒ Création de l'asso *La Prophétie du Ménil* et installation dans le local aux Sagnes
- ⇒ Participation à la Fête des plants bio / *Popodai*
- ⇒ Création de l'affiche pour le *Contest de skate* du Parc
- ⇒ Décoration de la vitrine de la boutique *Les Fleurs du Trièves*
- ⇒ Fresque murale au festival de street art *Miaou* (Cévennes)
- ⇒ Participation au marché nocturne de Mens
- ⇒ Participation au marché de Mens
- ⇒ Décoration du container de *Recycl'Art*
- ⇒ Création de panneaux d'exposition, d'affiche et de flyer pour *Mémoire Battante* (Valjouffrey)
- ⇒ Création d'une affiche pour "La place est à vous"
- ⇒ À venir : création du site web

L'ATELIER MELOCOTON est porté par l'association *La Prophétie du Ménil*

ADHESIONS:

<https://www.helloasso.com/associations/la-prophetie-du-menil/adhesions/adhesion-a-l-association-lpdm>

DONS:

<https://www.helloasso.com/associations/la-prophetie-du-menil/formulaires/1>

CHARBONNIERS !

ALCHIMIE ENTRE ART, MÉMOIRE ET ENVIRONNEMENT

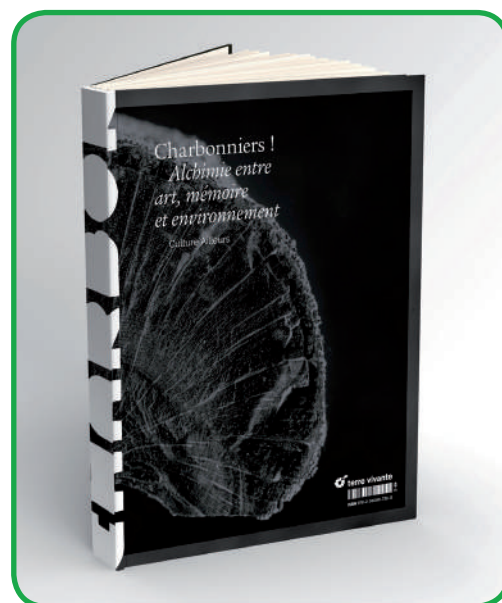
Ce très beau livre mêle art, science et patrimoine sur le thème du charbonnage (valorisation des restes de coupes forestières pour les transformer en charbon de bois).

Des historiens, anthropologues, physiciens, chercheurs, techniciens, journalistes et poètes entrelacent leurs textes aux photos, peintures et illustrations d'artistes dans une approche interdisciplinaire. Cet ouvrage à double entrée (avec deux couvertures !) se parcourt au gré des envies pour découvrir les multiples facettes et enjeux de cette pratique.

Ouvrage collectif sous la direction de *Culture Ailleurs*, association triévoise qui travaille depuis 2010 sur l'univers des charbonnières en forêt avec des entrées scientifiques, artistiques, environnementales, etc. Elle a, en outre, développé des innovations environnementales en association avec l'ONF et le Centre écologique Terre vivante (four à pyrolyse contrôlée, création de biochar pour amender les sols, etc.).

15 novembre 2022 – 256 pages – 49 €

En librairies et sur www.terrevivante.org



QUELLE FOIRE ! 2022 : DU BON... ET DU FOND !



Quelle foire ! soufflait ses 10 bougies en 9 jours de forums, visites, ateliers pratiques, spectacles, films, débats, stands et expositions, ponctués par un bal et une grande tablée paysanne !

Nous en retiendrons quelques idées forces : M.-M. Robin, avec son dernier documentaire *La Fabrique des pandémies*, et l'écologue M.-A. Sélosse démontrent qu'à détruire la vie sauvage et les sols, nous nous mettons en grand danger ; J.-C. Mensch et J.-F. Caron, acteurs et témoins des avancées très concrètes en matière de transitions écologique et sociale des communes dont ils sont maires, rapportent – ô surprise ! – que la réponse aux besoins des habitant·es est un puissant moteur des politiques publiques et de l'implication citoyenne ; les 7 intervenant·es du forum sur l'habitat témoignent de l'existence de solutions économes et écologiques ; après le (lourd) constat de notre impuissance, Hugo Persillet et J.-C. Balbot, de l'Atelier paysan, dépeignent l'enthousiasmant tableau de la socialisation des questions agricoles et alimentaires ; et des acteurs du Trièves incarnent ces changements au quotidien...

Un dénominateur commun à tout ça : nos choix politiques sont décisifs, pour le pire... ou pour le meilleur ! Le spectacle de Heiko Buchholz *À travers le temps* (photo), nous invitait d'ailleurs à appréhender le monde selon d'autres points de vue, dans d'autres cadres (voire... hors du cadre ?).



Car l'objectif est là : nous ouvrir à d'autres possibles, sortir du connu vers une société plus désirable. Alors on continue à tisser du lien !

Nous adressons ici un chaleureux MERCI ! à nos bénévoles et à tous les partenaires, soutiens et intervenants de cette édition.

● **TRIÈVES TRANSITIONS ÉCOLOGIE ET LE COPIL DE QUELLE FOIRE !**

trieves-transitions-ecologie.fr/quelle-foire-2022-belle-reussite



CINÉMA À L'AMPHITHÉÂTRE DU COLLÈGE À 18H30 :

Dimanche 6 novembre : « Novembre » 1h47
Policier de Cédric Jimenez
Avec Jean Dujardin, Sandrine Kiberlain,
Anaïs Dumoustier

Une plongée au cœur de l'Anti-Terrorisme pendant les 5 jours d'enquête qui ont suivi les attentats du 13 novembre.



Dimanche 20 novembre : « Reprise en main » 1h47
Comédie dramatique de Gilles Perret
Avec Pierre Deladonchamps, Grégory Montel,
Laetitia Dosch

Comme son père avant lui, Cédric travaille dans une entreprise de mécanique de précision en Haute-Savoie. L'usine doit être de nouveau cédée à un fonds d'investissement. Épuisés d'avoir à dépendre de spéculateurs cyniques, Cédric et ses amis d'enfance tentent l'impossible : racheter l'usine en se faisant passer pour des financiers !



Dimanche 27 novembre :

« Le Petit Nicolas : qu'est-ce qu'on attend pour être heureux ? » 1h22
Animation pour toute la famille de Aman-
dine Fredon et Benjamin Massoubre

Penchés sur une large feuille blanche quelque part entre Montmartre et Saint-Germain-des-Prés, Jean-Jacques Sempé et René Goscinny donnent vie à un petit garçon rieur et malicieux, le Petit Nicolas. Entre camaraderie, disputes, bagarres, jeux, bêtises, et punitions à la pelle, Nicolas vit une enfance faite de joies et d'apprentissages. Au fil du récit, le garçon se glisse dans l'atelier de ses créateurs, et les interpelle avec drôlerie. Sempé et Goscinny lui raconteront leur rencontre, leur amitié, mais aussi leurs parcours, leurs secrets et leur enfance.



LA MÉDIATHÈQUE DE MENS



Horaires d'ouverture :

Lundi : 16h - 19h
 Mercredi : 9h - 12h30 / 14h - 18h
 Jeudi : 16h - 19h
 Samedi : 9h - 12h30

Tél: 04.76.34.60.13
 mediatheque.mens@cdctrieves.fr

Pour tout renseignement, consulter
 l'affichage et le site
www.ecranvagabond.com

Organisé par *Prochaine Sortie*
 et *l'Écran Vagabond du Trièves*
 Plein tarif : 4,50€ / Tarif réduit (enfant et abon-
 nement) : 3,50€
 Abonnement : 7€
prochainesortie.mens@gmail.com
 06 23 77 25 18

SÉANCE SUIVANTE LE DIMANCHE 4 DÉCEMBRE.

Pour tout renseignement, consulter l'affichage et le site www.ecranvagabond.com

PRESERVONS ET INNOVONS

Jean-Louis GOUTEL, Véronique MENVIELLE-CHABERT, Bernard CHEVALIER.



Camping de Mens : où allons-nous ?

Lors du dernier conseil municipal en date du 20 septembre 2022, plusieurs points ont été abordés. Deux faisaient suite à la réunion préparatoire tenue une semaine auparavant, concernant l'extinction de l'éclairage public et la résiliation du bail de la société BLV loisirs autrement dit du camping « PRE ROLLAND » de Mens.

1/ En cette période difficile due à l'augmentation très forte du coût de l'énergie et au dérèglement climatique de plus en plus présent et prégnant ? nous adhérons à la délibération du conseil municipal préconisant notamment l'extinction de l'éclairage public une bonne partie de la nuit.

2/ La deuxième délibération concernait la résiliation du bail du camping « Pré Rolland ».

Nous ne pouvons que constater avec stupeur et dépit que le maire et les conseillers municipaux de la liste majoritaire ne sont pas gênés pour faire preuve d'autorité et même parfois d'arrogance lors du débat. Pour bien appréhender le problème voici la délibération telle qu'elle nous a été présentée :

« Ceci exposé, il est proposé au conseil municipal :

- De résilier, pour motif d'intérêt général, la convention qui lie la Commune à la SARL BLV Loisirs pour l'occupation du camping communal,
- De décider que cette résiliation prend effet au 30 novembre 2022,
- De donner à la SARL BLV Loisirs un délai jusqu'au 30 novembre pour libérer les lieux, après réalisation d'un état des lieux de sortie,
- D'autoriser le Maire à signer tout document nécessaire pour la mise en œuvre de cette résiliation, - De dire que cette délibération sera exécutoire après transmission en préfecture et notification par LRAR à la SARL BLV Loisirs
- De décider qu'un nouveau contrat à définir sera conclu pour assurer la gestion du camping communal pour assurer la continuité du service public et assurer la saison 2023.

Décision unilatérale, sans réelle discussion possible lors du conseil municipal et avec des arguments peu convaincants. Il est où le temps de la campagne municipale où on ne nous parlait que de concertation ou participation de tous les mensois ???

Résiliation pour donner suite à un motif d'intérêt général !

Malgré les explications du maire, on cherche encore quel est réellement le motif d'intérêt général... que les élus majoritaires ont validé sans aucune concertation avec les habitants.

Demande express de quitter les lieux pour le 30 novembre, d'établir un nouveau contrat pour la gestion du camping !

Dans cette délibération :

- On ne nous dit pas si un préavis est nécessaire, (pas besoin d'avis le maire),
- On ne nous parle pas d'indemnisation sachant que le gérant a investi plusieurs centaines de milliers d'euros,
- On ne nous parle pas de financement, si ce n'est, que le maire nous a laissé entrevoir la possibilité de vendre des fonciers municipaux
- On ne nous parle pas des conséquences financières désastreuses sur l'investissement communal ou sur les grands travaux nécessaires pour la commune notamment dans le cadre de petites villes de demain,
- On ne nous parle pas de négociation, (impossible selon la mairie de parler avec le gérant, toute négociation se fait par l'intermédiaire des avocats respectifs),
- On ne nous parle pas qu'en cas de reprise du camping, il y aura sans doute des aménagements : Qui va payer les investissements nécessaires ? Qui va rémunérer le gérant et le personnel supplémentaire en période estivale ? Sachant qu'aujourd'hui, le camping rapporte de l'argent à la mairie par l'intermédiaire des loyers versés par le gérant,
- On ne nous parle pas des suites en cas de refus du gérant : la mairie fera-t-elle intervenir la force publique, ou nous nous dirigerons vers un procès sans fin et où le risque de pertes financières est bien réel pour la commune.

Ce qui est sûr, en revanche, c'est qu'après le vote de cette délibération, ce sera difficile voire impossible de renouer un contact avec le gérant du camping et de négocier.

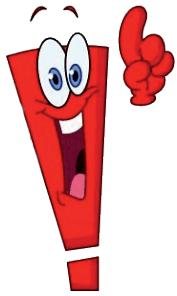
Nous avons demandé de reporter cette décision afin d'ouvrir d'autres négociations voire de faire intervenir un médiateur : refus catégorique.

Nous sommes horrifiés de la manière de gérer cette situation où l'humain passe à l'arrière-plan. Se pose-t-on la question du devenir du gérant actuel, lui qui a investi du temps, de l'énergie, dans son outil de travail et dont c'était le projet de vie.

Aucune information et encore moins d'attention à la pétition signée par plus de 450 Mensois et Trièvois inquiets de la situation ?

Beaucoup de précipitation dans un but pour le moins opaque, où l'avenir d'une telle décision est très aléatoire voire préjudiciable pour notre commune. Nous le regrettons vivement comme beaucoup de Mensois et nombreuses sont les questions restant sans réponses.

Nous nous sommes opposés avec vigueur et responsabilité à cette délibération et nous resterons vigilants à la suite donnée à cette opération hasardeuse entreprise par le maire et ses conseillers municipaux majoritaires.



Toutes les remarques et tous les points de vue* trouveront place sur cette page et contribueront à l'amélioration de notre cadre de vie commun.

* De 100 à 150 mots
1000 caractères maximum (espaces compris) ; non diffamatoires, signés et un minimum argumentés. Tout refus de publication sera signalé et justifié.

BIENTÔT LE 11 NOVEMBRE

C'est alors que le tonnerre est entré : nous avons été lancés violemment les uns sur les autres par le secouement effroyable du sol et des murs. Ce fut comme si la terre qui nous surplombait s'était effondrée et jetée sur nous. Un pan de l'armature de poutres s'écroula, élargissant le trou qui crevait le souterrain. Un autre choc : un autre pan, pulvérisé, s'anéantit en rugissant. Le cadavre du gros sergent infirmier roula comme un tronc d'arbre contre le mur. Toute la charpente en longueur du caveau, ces épaisses vertèbres noires, craquèrent à nous casser les oreilles, et tous les prisonniers de ce cachot firent entendre en même temps une exclamation d'horreur.

D'autres explosions résonnent coup sur coup et nous poussent dans tous les sens. Le bombardement déchiquette et dévore l'asile de secours, le transperce et le rapetisse. Tandis que cette tombée sifflante d'obus martèle et écrase à coups de foudre l'extrémité béante du poste, la lumière du jour y fait irruption par les déchirures. On voit apparaître plus précises et plus surnaturelles - les figures enflammées ou empreintes d'une pâleur mortelle, les yeux qui s'éteignent dans l'agonie ou s'allument dans la fièvre, les corps empaquetés de blanc, rapiécés, les monstrueux bandages. Tout cela, qui se cachait, remonte au jour. Hagards, clignotants, tordus, en face de cette inondation de mitraille et de charbon qu'accompagnent des ouragans de clarté, les blessés se lèvent, s'éparpillent, cherchent à fuir. Toute cette population effarée roule par paquets compacts, à travers la galerie basse, comme dans la cale tanguante d'un grand bateau qui se brise.

Le feu (extrait), HENRI BARBUSSE

« ce ne sont pas des soldats : ce sont des hommes. ce ne sont pas des aventuriers, des guerriers, faits pour la boucherie humaine [...] ce sont des laboureurs et des ouvriers qu'on reconnaît dans leurs uniformes. ce sont des civils déracinés. »

HENRI BARBUSSE (1873-1935), *Le Feu*,
journal d'une escouade (1916)

Merci Mens, Merci le Trièves. Vous êtes exceptionnels !

Vos pensées, vos sourires, vos nombreuses marques de sympathie, la grande bienveillance que vous nous avez témoigné lors du départ de notre Petite Louisa nous ont profondément touchés. Nous tenions à en parler et à le souligner : votre soutien a une telle puissance qu'il arrivera délicatement à réchauffer nos cœurs.

Merci à chacun de vous pour tout votre accompagnement d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

Bien affectueusement

RAPHAËLLE & THIBAUT ORGANDE

AUTOMNE

Odeur des pluies de mon enfance

Derniers soleils de la saison !

A sept ans comme il faisait bon

Après d'ennuyeuses vacances,

Se retrouver dans sa maison !

La vieille classe de mon père,

Pleine de guêpes écrasées,

Sentait l'encre, le bois, la craie

Et ces merveilleuses poussières

Amassées par tout un été.

Ô temps charmant des brumes douces,

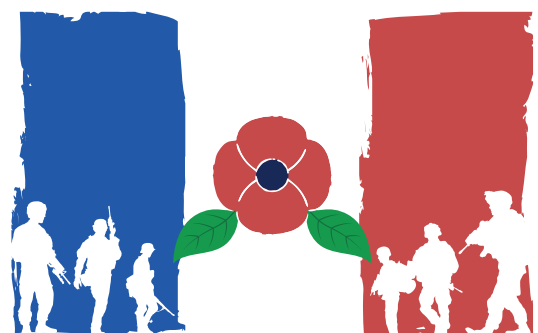
Des gibiers, des longs vols d'oiseaux,

Le vent souffle sous le préau,

Mais je tiens entre paume et pouce

Une rouge pomme à couteau.

RENÉ GUY CADIOU



DÉCÈS :

M. TURC Jean décédé le 27 septembre 2022

M. PÉRIER Louis décédé le 13 octobre 2022

M^{lle} ORGANDE Louisa, Nina, Louise le 09 octobre 2022

(Toute l'équipe municipale présente à Raphaëlle ODDOS et Thibault ORGANDE leurs plus sincères condoléances pour la perte de leur fille Louisa.)

Alcina et José Martins, 50 ans...

...jour pour jour, le jour de notre rencontre, qu'elle il gratifie le Trièves de leur douce présence. Le 10 octobre 1972, à Lalley, ils posent leur maigre bagage après avoir quitté Freixeil, le village natal de José, situé à 150 kms à l'est de Porto. C'est par la montagne qu'Alcina, avec les services d'un passeur, leur fille aînée de 1 an sur le dos d'un autre migrant, a rejoint la France où les accueillera José qui ayant des papiers des services de l'immigration a pu partir en camion. En 1967, José a un premier contrat de travail en France, de 6 mois. 1968, de retour au Portugal et venu à Alijo louer, chez les parents d'Alcina, du matériel de sonorisation pour la fête de son village, il y croquera sa dulcinée.



En 1969, nouvelle embauche en France, à Tréminis, pour un an. Venu seul, il retourne au pays en 1970. Alcina et José se marient et en 1971, ont leur première fille. Alcina garde de sa période lalleysienne un souvenir pénible d'une grande solitude : éloignement récent des siens ; enceinte de leur seconde fille, dans une maison mal isolée, ne parle pas notre langue pour créer des liens et est obligée de rester alitée du fait d'étourdissements en position debout. Rapidement, emménagement à Tréminis où là de joyeuses escapades avec la famille Dos Santos les attendent : escapades en mobylette, les hommes à la conduite, les femmes sur le porte-bagage et les enfants et le pique-nique dans une remorque à l'arrière. Enfin, une embauche chez Lagier bâtiment et c'est l'arrivée à Mens en 1986, avec leur 4 filles. Un retour au Portugal avait été envisagé mais, par expérience, un consul rencontré à Lyon les en dissuade. Ils continueront de « cultiver leur jardin¹ » ici. Les choux portugais y poussent à merveille.

José a eu 80 ans le 1^{er} octobre. La soirée portugaise à Mixages, autour de l'exposition « Lettres d'amours portugaises » a été l'occasion pour lui de recevoir une belle ovation. Où l'on aura appris qu'il a été mobilisé 2 ans pour la guerre en Angola (ne souhaite pas en parler, « trop dur ») et qu'Alcina au même moment était marraine de guerre. Le 10 octobre 2022, José et Alcina vivent place de la Halles, bien entouré.e.s par famille et voisin.e.s et... le téléphone qui rend présent les proches lointain.e.s ! La passion d'Alcina, des photos de famille de toutes les tailles tapissant les murs de la maison, les mugs. José, le jardin et la musique jusqu'au jardin ! Sans oublier, la discrète et affectueuse Sissi, leur petite chienne !

SOAZIG BREYSSE

1. Voltaire

EN NOVEMBRE

Permanences à la Mairie sans RDV

- Tous les samedis
9H30 à 11H30

Conseil Municipal

- Le 08/11/22 à 16h30

**UN TEMPS
D'ÉCHANGE**
avec les habitant.e.s
à chaque conseil
municipal

MAIRIE DE MENS : 04 76 34 61 21
secretariat@fr

<http://www.mairie-de-mens.fr>

Ouverture au public : du lundi au
vendredi de 9h à 12h

DÉCHETTERIE : lundi, mercredi, samedi
de 9h à 11h45 et de 14h à 17h15

MÉDECINS : 04 76 34 65 74

INFIRMIER·ÈRE·S : 04 76 34 61 59

KINÉS :

Maison médicale : 04 76 34 62 30

P. Péchoux : 06 18 05 39 91

V. Bennet : 06 92 93 62 10

DENTISTE : 04 76 34 63 20

PHARMACIE : 04 76 34 61 24

SIAD : 04 76 34 67 83

ADMR : 04 76 34 66 67

EHPAD : 04 76 34 80 00

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :
04 76 34 87 05

P'TITOUS DU TRIÈVES : 04 76 34 86 98

ÉCOLE MATERNELLE : 04 76 34 60 44

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE : 04 76 34 60 86

COLLÈGE : 04 76 34 62 02

MAISON DU DÉPARTEMENT

FRANCE SERVICES : 04 80 34 85 00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Pôle de Mens 04 76 34 67 66

OFFICE TOURISME : 04 82 62 63 50

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES ARTICLES POUR LE TUM DE NOVEMBRE : 14/11/2022. MERCI DE BIEN RESPECTER CETTE DATE !

ÉCRIRE À : secretariat@mens.fr